

Vendredi le 26 août 2016

## **Intervention dans le cadre de la consultation pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec 2016**

### **Introduction**

Les artistes anglophones sont actifs au Québec depuis longtemps. Avant la Révolution tranquille, le Québec a produit de nombreux artistes anglophones qui ont été reconnus à l'échelle nationale et internationale, tels que Oscar Peterson, Paul Bley, Maynard Ferguson, Leonard Cohen (Compagnon des arts et des lettres du Québec), Mavis Gallant (Prix Athanase-David), les sœurs McGarrigle, Betty Goodwin (Prix Borduas), Christopher Plummer, Norman McLaren (Prix Albert-Tessier), Melvin Charney (Prix Paul-Émile-Borduas, Compagnon des arts et des lettres du Québec), John N. Smith, William Shatner, Norma Shearer, Colin Low (Prix Albert-Tessier), Alanis Obomsawin (Prix de la réalisation artistique aux Prix du gouverneur général pour les arts du spectacle), Enid Legros-Wise, Irene Whittome (Prix Borduas), Vincent Warren (Prix Denise-Pelletier), Oliver Jones (Compagnon des arts et des lettres du Québec) et Henry Saxe (Prix Borduas).

De nombreux artistes contemporains ont également fait leur marque, tels que David Solway (Grand Prix du livre de Montréal), John Heward (Prix Borduas), Anne Carson (Prix Griffin, prix MacArthur), Karen Young (Prix Félix), David Fennario (prix Floyd S. Chalmers), Margie Gillis (Prix de la réalisation artistique aux Prix du gouverneur général pour les arts du spectacle), Rawi Hage (Prix du gouverneur général, prix littéraire international IMPAC de Dublin), Louise Penny (Prix Arthur Ellis, prix Agatha, prix Edgar), Nadia Myre (Prix Sobey pour les arts), Tracey Deer (prix UBCP/ACTRA, meilleure émission multiculturelle canadienne), Heather O'Neill, Brian McKenna, Susie Arioli, Steve Galluccio, Claire Holden Rothman, Kevin Tierney, Coral Egan, Dimitri Nasrallah, Jennifer Gasoi (prix Grammy) et le groupe Arcade Fire (prix Grammy).

Au cours des 20 dernières années, nous avons assisté à une renaissance de la culture de langue anglaise au Québec. Cela s'est manifesté en particulier sur la scène de la musique indépendante, mais aussi de manière évidente dans les domaines de la littérature, des arts visuels, de la danse, du théâtre et du cinéma. De moins en moins de jeunes anglophones ressentent le besoin de quitter le Québec, d'autres y reviennent après avoir vécu ailleurs, et d'autres encore se sont établis au Québec en raison d'un milieu artistique florissant. Le site web Made-au-Québec conçu par ELAN ([www.made-au-quebec.ca](http://www.made-au-quebec.ca)) témoigne du succès de ces artistes.

En 2011, les éditions Guernica publiaient le livre *Minority report : An Alternative History of English-Language Arts in Quebec*, un ouvrage qui documente la renaissance de la scène artistique anglophone au Québec, avant la Révolution tranquille, laquelle fut suivie d'une crise massive qui entraîna l'exode de plus de 300 000 anglophones. En 1989, le journal *La Presse* déclarait « Le théâtre anglophone à Montréal : pratiquement mort ». Ce diagnostic s'est révélé pertinent pour la plupart des artistes anglophones qui avaient choisi de rester au Québec plutôt que de déménager à Toronto ou ailleurs. Le public s'était raréfié, les salles de spectacle avaient fermé, et les bailleurs de fonds étaient réticents à soutenir les artistes anglophones, de peur d'être perçus comme anti-francophones.

La première politique culturelle du Québec a été rédigée au début des années 90, à l'époque instable des accords du lac Meech et de Charlottetown. Peu d'anglophones sont alors intervenus aux audiences sur la politique culturelle, bien que le troisième chapitre (*Renforcer le dialogue des cultures*) incluait une section intitulée *Les Québécois d'expression anglaise*, décrivant la situation des artistes anglophones du Québec et stipulant que : « *Le gouvernement entend favoriser les échanges interculturels au Québec. Il reconnaît la contribution des Québécois d'expression anglaise à la culture québécoise et, en ce sens, il renforcera son soutien à la mise en valeur de leur patrimoine, ainsi que son soutien aux créateurs et organismes culturels anglophones, dans le cadre de ses programmes réguliers.* »

Au cours des 20 dernières années, depuis la publication de la politique culturelle du Québec, les artistes anglophones se sont sentis entièrement soutenus par le CALQ. La situation avec la SODEC s'est avérée plus complexe et problématique, puis les interactions directes avec le ministère de la Culture et des Communications semblaient parfois marquées par des considérations politiques plutôt que culturelles, par un climat de confrontation plutôt que de collaboration.

La communauté anglophone du Québec est aujourd'hui très différente de ce qu'elle était dans les années 1970, alors que très peu d'anglophones parlaient le français. Selon l'étude réalisée en 2010 par le Conseil supérieur de la langue française (« Conclusion », p. 50), citée dans le document de mise en contexte du Renouveau de la politique culturelle du Québec : « *Pour les anglophones bilingues (français-anglais) qui résident dans l'Île de Montréal – lesquels représentent 70 % des anglophones de ce territoire – le français est la langue la plus souvent utilisée dans près de 30 % des cas, alors que l'usage à égalité du français et de l'anglais est d'une proportion similaire. C'est donc près de 60 % des anglophones bilingues de l'Île de Montréal qui utilisent le français, seul ou avec l'anglais, dans leurs interactions publiques.* »

Avant de parler de politique culturelle, nous voudrions prendre un moment pour aborder la question linguistique, qui définit encore et toujours les rapports des anglophones avec la majorité francophone du Québec. Chaque fois que les anglophones tombent sur une étude qui identifie les Québécois en fonction de leur langue maternelle, ils se sentent aussitôt exclus. Les anglophones ne peuvent pas changer de langue maternelle, peu importe combien de temps et d'efforts ils consacreront à améliorer leurs compétences en français. La langue que les gens choisissent d'utiliser dans leurs interactions publiques est certainement plus significative pour les politiques publiques que leur langue maternelle. Or on peut noter à cet égard une incroyable transformation au sein de la communauté anglophone, dont le niveau de bilinguisme est passé d'à peu près zéro à l'époque de l'Expo 67 à 67,8 % \* en 2011, et le pourcentage est encore plus élevé chez les jeunes. (\* Étude menée par le Conseil supérieur de la langue française, p. 6, Tableau 1.3, « capables de soutenir une conversation en français ».)

Il est intéressant de voir que cette étude tente d'identifier *le pourcentage des anglophones bilingues qui utilisent le français, seul ou avec l'anglais, dans leurs interactions publiques*. Certes, l'État n'a pas à savoir quelle langue parlent les citoyens dans leur chambre à coucher (*usage à la maison*), pas plus qu'il ne faut confondre la langue utilisée au travail (qui dépend d'un ensemble de facteurs complexes) avec la langue que les gens peuvent et devraient utiliser *dans leurs interactions publiques*. La plupart des anglophones du Québec ont démontré qu'ils souhaitent parler mieux et davantage le français, et plus souvent. C'est l'un des grands acquis de la Révolution tranquille.

## Réponses aux questions présentées dans le document de travail (*Cahier de consultation*)

1/ Que pensez-vous de ces principes ? Vous paraissent-ils adéquats pour servir d'assises à la prochaine politique culturelle du Québec?

Le HUIT GRANDS PRINCIPES énoncés dans le *Cahier de consultation* fourniront une base solide pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Il est important de reconnaître le rôle de la culture pour ce qui est de l'identité et des valeurs communes qui constituent le fondement d'une société civile. La culture devrait certainement favoriser le dialogue interculturel, un sentiment d'appartenance, la démocratie et la cohésion sociale. La politique culturelle devrait donc refléter la diversité de la société québécoise et assurer l'inclusion de tous les citoyens, aussi bien les nouveaux arrivants que ceux dont les familles habitent le territoire depuis des siècles. Chaque société a besoin d'une langue commune publique pour que les citoyens puissent communiquer entre eux et participer à la vie publique. Il est essentiel de reconnaître l'importance de la culture autochtone qui contribue, ou devrait contribuer au dynamisme de la vie culturelle du Québec. La diversité est aussi importante que l'équité entre les jeunes et les aînés, ou entre les hommes et les femmes de toutes origines.

Compte tenu de l'étendue et de la nature englobante des HUIT GRANDS PRINCIPES, ELAN a été surpris de n'y trouver aucune mention des artistes anglophones du Québec. L'interprétation la plus optimiste de ce silence pourrait être que nous sommes devenus une partie intégrante de la culture québécoise au cours des 25 dernières années, et que l'engagement du gouvernement envers nous va sans dire. Mais nos membres ne partagent pas tous cet optimisme.

En effet, le *Cahier de consultation* ne réfère qu'à deux reprises, et de manière indirecte, à la communauté anglophone du Québec. La première concerne la promotion du français, et la seconde concerne le problème de l'usage excessif de l'anglais, sans doute par les francophones.

1. *La langue française, langue commune de la vie publique, est au cœur de l'identité culturelle québécoise. La politique culturelle contribue à la promotion de la langue française au Québec et à son rayonnement au Canada et à l'étranger. Elle le fait dans le respect des droits des Autochtones et de la communauté québécoise d'expression anglaise.*
2. Comment concilier l'objectif de promotion et de préservation de la langue française avec la reconnaissance du pluralisme culturel ? Comment se positionner face à la popularité actuelle de la création en langue anglaise ?

Bien sûr, nous comprenons que le Québec, en termes démographiques, est une petite île entourée par un océan d'anglophones, et nous comprenons aussi qu'il se sente menacé par la production culturelle de langue anglaise mondiale, qui est à la fois séduisante et envahissante. En fait, la communauté anglophone du Québec se sent aussi menacée par la culture anglo-américaine, car elle lui fait directement concurrence. Mais il ne faut pas confondre les artistes anglophones d'ici, qui reflètent différents aspects de la vie au Québec, avec la culture anglophone qui provient de l'extérieur du Québec. Cette prolifération de la culture anglo-américaine constitue une menace pour des pays aussi importants que l'Allemagne et la France. Cela n'est pas unique au Québec, et quand bien même tous les citoyens anglophones du Québec disparaissaient ce soir, la plus importante menace pour la langue française au Québec ne serait pas éradiquée pour autant.

Nous concevons difficilement que nos collègues et voisins francophones ne puissent reconnaître que des artistes tels que Leonard Cohen, les sœurs McGarrigle, Susie Arioli et Arcade Fire ont été et continuent d'être d'excellents ambassadeurs de la culture québécoise. L'Assemblée nationale a d'ailleurs voté une résolution unanime à cet égard, après que le groupe Arcade Fire a remporté son prix Grammy en 2011.

Le cahier de consultation pour le Renouveau de la politique culturelle du Québec passe sous silence le rôle des artistes anglophones au sein de la culture québécoise. Compte tenu du fait que les artistes anglophones ont déployé de grands efforts au cours des 25 dernières années pour utiliser le français dans leurs interactions publiques et pour agir comme ambassadeurs de la culture québécoise ici et à l'étranger, il s'agit là d'un oubli surprenant. Ce serait un décevant retour en arrière si la nouvelle politique culturelle ne pouvait affirmer avec autant de conviction qu'en 1992 : « *Le gouvernement ... reconnaît la contribution des Québécois d'expression anglaise à la culture québécoise et, en ce sens, il renforcera son soutien à la mise en valeur de leur patrimoine, ainsi que son soutien aux créateurs et organismes culturels anglophones, dans le cadre de ses programmes réguliers.* »

Remarque : Nous n'avons pas pu préparer une intervention complète, vu le délai trop serré entre le moment où nous avons pris connaissance du processus de renouvellement de la politique culturelle et la date limite du 8 avril, donc nous soumettons ici des réflexions préliminaires en espérant prendre part aux audiences publiques des 2 et 3 mai. Nous continuerons à consulter nos membres au cours du printemps et de l'été afin de présenter une intervention plus complète aux audiences du mois d'août.

## **1. LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Traité dans d'autres réponses.

## **2. L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE**

Traité dans d'autres réponses.

Emerging artists are not always young. New arts form can be a second career for older artists or citizens who wish to become artists at a later age. While continuing to support young emerging artists, we need to create a space to support older emerging artists.

**13/** Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?

### **a. la formation des créateurs, des travailleurs et des entrepreneurs culturels,**

Les artistes sont de plus en plus souvent appelés à être leurs propres producteurs, promoteurs et publicistes, mais ces compétences sont rarement enseignées dans les universités et les conservatoires. Il faudrait inclure un volet de compétences entrepreneuriales dans les programmes des cégeps et des universités, et faire en sorte que les artistes professionnels aient accès à ce genre de formation en guise

de développement professionnel. Une formation de ce genre est déjà offerte aux artistes anglophones par l'organisme Youth Employment Services (YES) de Montréal.

**b. la création,**

Dans le modèle de production actuel, on exige souvent que les créateurs fondent leur propre entreprise (en théâtre et danse) ou qu'ils soient leurs propres producteurs (en musique). Or les créateurs veulent créer. Le CALQ devrait développer des modèles plus souples afin de permettre aux créateurs (en particulier les artistes émergents) de s'associer à des producteurs établis pour présenter leur travail.

**c. la production,**

Il serait extrêmement utile que le CALQ crée des mesures visant à inciter les compagnies de théâtre ou de danse établies à accueillir les productions d'artistes indépendants ou émergents.

Dans le domaine de la musique indépendante, les diffuseurs demandent souvent aux artistes d'être leurs propres producteurs, c'est-à-dire d'assumer la location de la salle de spectacle et les frais de promotion. Cette façon de faire est très répandue, mais le milieu serait plus solide si la production de spectacle était prise en charge par des producteurs spécialisés.

Create production funds to aid in the development of very small production companies that are not associated with broadcasters, i.e. web-series.

Offer more support for independent producers in multiple disciplines (performing arts & film)

**d. la diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels,**

Il devient de plus en plus difficile pour les musiciens (de la scène rock et pop indépendante) de trouver à Montréal des petites et moyennes salles de spectacle qui soient à la fois bon marché, bien situées et accessibles aux handicapés, et les locaux de répétition se font de plus en plus rares. La nouvelle politique culturelle devrait élaborer des mesures visant à soutenir l'accès à des locaux ou studios de répétition, ainsi qu'à des salles de spectacle ou de répétition qui soient abordables, bien situées et accessibles aux handicapés.

Translation of works is an effective way to export Québec culture and to make use of parallel networks for English-speaking and francophone artists. Many novels and plays have been translated during the past 10 years and more could be done with enhanced support.

**e. la participation citoyenne,**

Les citoyens les moins susceptibles de participer à des activités culturelles sont les gens marginalisés en raison de leur statut économique ou qui se sentent exclus sur le plan social, ethnique ou linguistique. Il faudrait exercer davantage de sensibilisation auprès de ces communautés, mais cela ne saurait être la tâche d'un seul organisme. Il faudrait mettre en place des efforts coordonnés, et assurer un engagement à long terme.

Les citoyens qui vivent à l'extérieur des grands centres urbains ont eux aussi moins accès à des activités culturelles de niveau professionnel, bien qu'ils aient généralement accès à une vie culturelle communautaire très dynamique. ELAN a développé un projet intitulé Arts Alive! Québec afin d'aider les

collectivités régionales à présenter et à promouvoir une plus grande diversité d'activités culturelles. Les partenariats entre organismes urbains et ruraux sont bénéfiques pour tous : ils permettent d'offrir de nouvelles opportunités de travail aux artistes, ainsi qu'un plus large éventail d'activités culturelles aux citoyens.

**f. les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture (filet social, égalité hommes-femmes, etc.),**

Il est extrêmement préoccupant de constater que le statut économique des travailleurs culturels est en déclin. Le nombre d'artistes ne cesse d'augmenter, car le taux de diplômation des jeunes artistes est supérieur au nombre d'artistes établis qui prennent leur retraite. La stagnation ou la baisse des recettes dans nombre de secteurs culturels entraîne la diminution de revenus réels pour les artistes. On peut attribuer la baisse des recettes à un certain nombre de causes, notamment la tenue de nombreux événements gratuits (dont ceux offerts par les festivals), et l'accès gratuit à de nombreux produits en ligne).

On assiste en outre à une recrudescence du travail non rémunéré, comme celui des stagiaires. Aussi, les organismes et les institutions invitent de plus en plus souvent les artistes à faire don de leur œuvres. Il s'agit là d'une pratique douteuse. Les artistes gagnent déjà très peu avec leur travail ; il est absurde de leur demander en plus de donner leurs œuvres pour soutenir des collectes de fonds ou des événements parrainés par des entreprises. Il faudrait créer une mesure de compensation financière minimale pour éliminer cette pratique.

Les jeunes musiciens voient de moins en moins leurs objectifs se réaliser lorsqu'ils deviennent des professionnels, car ils n'arrivent pas à vivre de leurs spectacles ou des ventes de disques. Il est vrai que les ressources sont limitées, mais il faudrait les répartir équitablement entre les artistes de tous âges.

### **3. LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE**

**14/** Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

Le programme « La culture à l'école » instauré par le gouvernement du Québec a de nombreux effets positifs, mais ces bénéfices ne sont pas également répartis. Le programme fonctionne mieux dans les écoles dont les directeurs apprécient le programme et apportent un soutien direct aux artistes-intervenants. Il serait bénéfique pour tous les élèves que les exemples de réussite du programme soient reproduits dans les écoles qui bénéficient le moins des avantages du programme.

Des liens étroits entre la culture, l'éducation et les jeunes sont essentiels à la santé d'une collectivité. Tous les ministères, et en particulier celui de l'Éducation, devraient collaborer avec le ministère de la Culture et des Communications pour faire de ce principe une réalité.

Traité dans d'autres réponses.

#### 4. LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

**22/** Comment la politique culturelle peut-elle contribuer à la promotion et au renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise ?

La population du Québec est largement dépassée par le nombre de provinces et d'États dont la langue d'usage est en train de s'imposer comme étant la lingua franca du 21<sup>e</sup> siècle. Cette situation est très différente de celle des pays dont les voisins sont de taille similaire et parlent différentes langues. La langue anglaise constitue un puissant attrait pour de nombreux citoyens du Québec, peu importe leur langue maternelle. Il n'est pas difficile de comprendre que cela soit perçu comme une menace pour la vitalité de la langue française au Québec.

Mais la pire façon de promouvoir et de renforcer le français serait de considérer les autres langues (l'anglais en particulier) comme des ennemis à combattre et à abattre. Si les gens sont forcés de choisir leur camp, il se peut que certains délaissent le français, et ce peut-être de façon permanente.

Il est important de mettre les choses en perspective. Il y a cinquante ans, un fort pourcentage d'immigrants fréquentaient l'école anglaise. On débat encore quant à savoir s'ils ont rejeté les écoles francophones du Québec, ou bien si ces écoles rigoureusement catholiques les ont rejetés. Mais peu importe, c'était avant l'adoption de la loi 101, et aujourd'hui presque tous les immigrants sont éduqués en français. Il s'agit là d'une nette avancée. Il faut maintenant mettre l'accent sur les jeunes et l'avenir, créer un environnement accueillant qui leur donnera envie d'embrasser la beauté de la langue française et la culture qu'elle véhicule. Il est tout à fait contreproductif de vouloir à tout prix que les immigrants adultes deviennent tous parfaitement bilingues. Historiquement, il faut trois générations pour que les immigrants deviennent pleinement intégrés dans leur nouvelle langue et leur nouvelle culture. Avoir des attentes irréalistes ne fait qu'engendrer des frictions inutiles.

Il y a cinquante ans, près de 100 % des anglophones étaient unilingues. On oublie souvent que ces gens ne vivaient pas tous dans un ghetto de l'Ouest-de-l'Île. La langue anglaise était très présente dans toutes les villes industrielles du Québec. Maintenant, la plupart des anglophones parlent le français. Cela aussi est une grande avancée. À part les enseignes en anglais de chaînes internationales telles que Second Cup ou Best Buy, le caractère francophone de Montréal est infiniment plus affirmé qu'il ne l'était à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ou dans les années 1930 ou 1950. Cette transformation apparaît de manière évidente dans les photographies d'archives.

La politique culturelle du Québec devrait mettre l'accent sur le français comme langue publique commune. Il est certainement prioritaire de rassembler les citoyens autour d'activités culturelles communes. Mais il serait plus positif de célébrer le degré plus élevé de bilinguisme chez les allophones et les anglophones plutôt que de les critiquer de parler d'autres langues à la maison (ou au travail), ou de ne pas parler parfaitement le français avec un bel accent.

**23/** Quelles avenues emprunter pour que la politique culturelle puisse mieux refléter la diversité culturelle québécoise et favoriser l'intégration et la participation à la vie culturelle des personnes issues de l'immigration ?

Le ministère et ses institutions devraient d'abord évaluer dans quelle mesure les citoyens des diverses communautés contribuent au monde de l'emploi. Dans quelle mesure le personnel du ministère de la Culture, du CALQ et de la SODEC reflète-t-il la diversité culturelle du Québec ? Si le personnel de ces institutions ne reflète pas la diversité, pourquoi est-ce le cas ? Le même exercice devrait s'appliquer aux membres des conseils d'administration et des jurys d'évaluation.

La politique culturelle devrait inciter fortement toutes les institutions culturelles subventionnées par l'État à mettre en œuvre une politique d'inclusion tant pour le personnel que pour les membres des conseils d'administration et les bénévoles. Voilà le meilleur moyen de créer des ponts qui favoriseront une participation accrue du public.

Traité dans d'autres réponses.

## **5. LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES NATIONS AUTOCHTONES**

**27/** Quelle devrait être la place du développement culturel autochtone dans la prochaine politique, en tenant compte du contexte propre aux Premières Nations et aux Inuits ?

**28/** Qu'est-ce qui pourrait contribuer à la professionnalisation des artistes, des organismes artistiques ou des entrepreneurs culturels autochtones ? Comment favoriser leur intégration aux circuits de création, de production et de diffusion ?

**29/** Comment le gouvernement du Québec peut-il appuyer efficacement les communautés autochtones dans leurs efforts de réappropriation et de revitalisation des langues ancestrales ?

Les autochtones ont été victimes d'un abominable programme d'assimilation forcée par le biais des pensionnats, qui visaient à les dépouiller de leur langue et de leur culture. Les autochtones sont encore victimes de désinformation et de préjugés, ce qui donne lieu à d'inquiétantes confrontations avec les non autochtones.

L'action positive de la nouvelle politique culturelle contribuera à prendre acte des injustices et des humiliations subies dans le passé.

## **6. L'ACTION INTERNATIONALE ET LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

Traité dans d'autres réponses.

## **7. LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT**

**36/** Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture ? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place ? Comment les améliorer ?

L'industrie du cinéma et de la télévision est un monde complexe. Voici néanmoins quelques suggestions préliminaires :



### **Télé-Québec**

Renouveler le mandat et le financement de Télé-Québec pour que le diffuseur continue de fournir et d'acheter des productions à contenu social de grande qualité, et d'offrir une vitrine aux producteurs québécois, même ceux et celles qui travaillent en anglais.

### **SODEC / Revenu Québec**

- Assurer le maintien des crédits d'impôt pour la production québécoise.
- Assurer un crédit d'impôt préférentiel pour la production de langue anglaise.
- Veiller à ce qu'un certain pourcentage des fonds soit alloué à la production de langue anglaise.
- Veiller à ce que les agents de la SODEC soient familiers avec la communauté anglophone (comme le producteur Harry Gulkin, par exemple).
- Créer des fonds de production pour favoriser le développement de micro-entreprises de production qui ne soient pas associées à des diffuseurs, par exemple pour la production de web-séries.

### **Radio et télévision communautaires**

Créer un fonds concurrentiel (doté de règles transparentes) pour soutenir des projets dans le secteur de la radio et de la télévision communautaires. Veiller à ce que des fonds soient alloués à des projets de langue anglaise.

**37/** Est-ce que les missions et le fonctionnement de nos organismes d'intervention et de soutien, y compris le ministère de la Culture et des Communications et ses sociétés d'État, sont toujours aussi pertinents après deux décennies ? Quels ajustements seraient nécessaires ?

Compte tenu du court laps de temps que nous avons eu pour consulter nos membres, nous ne pouvons pour l'instant que formuler quelques observations préliminaires. Nous les développerons davantage lors des audiences du mois d'août.

L'un des problèmes au CALQ, c'est que les agents de programme ont le loisir de modifier ou de renverser les décisions prises par les jurys d'évaluation par les pairs. Par exemple, un des critères d'évaluation en musique est la visibilité de l'artiste et son parcours professionnel. Il en découle bien souvent qu'un agent renverse la décision d'un jury qui a pris le risque de miser sur un jeune artiste possédant moins d'expérience professionnelle, et qui est donc moins visible, pour donner la priorité à un artiste plus reconnu, doté d'une plus longue feuille de route et doté de meilleurs moyens en termes de publicité et de marketing. Il en résulte que ce sont les mêmes personnes qui reçoivent des subventions depuis 25 ans - mêmes visages, même musique. Cela rend les choses très difficiles pour les artistes en début de carrière, qu'il s'agisse d'artistes émergents, ou nouvellement arrivés à Montréal, ou dont les compétences linguistiques laissent à désirer.

Le montant de 1700 \$ accordé en frais de subsistance mensuels par le CALQ n'a pas bougé depuis des années.

Le programme d'aide aux arts médiatiques devrait rester au CALQ, il ne devrait pas être envoyé à la SODEC.

Il faudrait veiller à ce que les jurys du CALQ comprennent un certain pourcentage de personnes d'origines diverses, notamment des anglophones.

Les réalisateurs de documentaires font face à des problèmes spécifiques. Bien que les règles du CALQ soient moins strictes que celles du Conseil des arts du Canada, certains critères d'admissibilité compliquent l'accès aux subventions pour les réalisateurs de documentaires :

1) Il est exigé que l'artiste ait déjà été le producteur d'au moins un projet dont il exerçait le contrôle créatif à 100 % : « Pour les projets soumis, l'artiste-auteur doit montrer qu'il exerce un contrôle total sur le contenu et le sens de son travail, ainsi que tous les accords de production et de distribution. Il détient tous les droits de reproduction et d'exposition publique pour son travail et peut, par l'octroi d'une licence, étendre ces droits à un producteur ou à un distributeur indépendant ».

Étant donné la façon dont s'organise le financement des productions cinématographiques et télévisuelles, et le fait que les artistes doivent souvent s'associer à plusieurs coproducteurs et autres entités pour élaborer une structure financière viable pour leurs projets, le critère exigeant que l'artiste ait le contrôle à 100 % d'un projet est parfois totalement irréaliste. De nombreux réalisateurs et scénaristes sont embauchés par des sociétés de production indépendantes qui ont une idée pour un film, ou bien ils travaillent à développer dès le départ une idée avec un producteur. Ce critère d'éligibilité bloque la voie à de nombreux artistes.

2) L'inéligibilité des projets commandés spécifiquement pour la télévision. Vu la disparition croissante des salles de projection (en particulier pour les films documentaires), la télévision est souvent le seul et unique moyen de diffusion des projets de nombreux artistes.

Les deux maillons faibles dans ce secteur sont les distributeurs et les salles de projection. L'Internet a beaucoup changé la façon dont les gens accèdent aux films et les regardent. Puisque les réalisateurs anglophones d'ici travaillent à proximité des États-Unis, ils ont du mal à faire en sorte que leurs films atteignent un public élargi, en dehors des circuits des festivals. La télévision réserve très peu d'espace à la programmation de films d'auteur, et il est extrêmement difficile d'accéder à certains festivals et salles de projection si l'on ne dispose pas de gros budgets de marketing et de distribution, ou de contacts importants au sein de l'industrie. Pour soutenir les artistes dans ce secteur, il faudrait appuyer la création de lieux où ceux-ci pourraient bénéficier d'un système de distribution adéquat, ainsi qu'un engagement envers la création canadienne dans ce domaine.

#### **40/ Comment soutenir adéquatement l'innovation, l'entrepreneuriat culturel et la relève ?**

Compte tenu du court laps de temps que nous avons eu pour consulter nos membres, voici quelques observations préliminaires concernant les artistes en arts visuels. Nous les développerons davantage lors des audiences du mois d'août.

## **Soutien aux lieux de diffusion**

Les artistes visuels ont besoin de lieux où exposer leur travail. Si la publication en ligne est à la hausse, ce moyen de diffusion demeure inadéquat pour certaines pratiques en arts visuels telles que l'installation, les arts médiatiques, la sculpture ou d'autres approches où le concept esthétique est intrinsèquement lié à l'aspect matériel de l'œuvre. Il faut favoriser le maintien et la création de lieux d'exposition accessibles tels que les centres d'artistes autogérés, les lieux d'exposition temporaires ou les galeries sans but lucratif. Un programme d'aide financière visant à inciter les galeries commerciales à exposer des artistes émergents contribuerait également à favoriser la durabilité de la discipline. Un modèle de galerie hybride, à mi-chemin entre galerie commerciale et organisme sans but lucratif, pourrait également bénéficier aux artistes dont la pratique, de nos jours, consiste à mettre en vente une partie de leur production alors que d'autres projets de création (tels qu'installations audio-visuelles) ne le sont pas.

The lack of available affordable space for independent English-language theatre companies is a major problem, and has been for more than a decade despite the production of several studies demonstrating the need and feasibility of creating new space suitable for development of new work, rehearsal and production.

## **Soutien aux activités communautaires**

Des activités communautaires telles que le parcours artistique d'un voisinage ou des festivals de quartier sont un excellent moyen de favoriser les liens entre la collectivité et ses artistes. Les relations personnelles qui se nouent au cours de ces événements sont durables et se traduisent par un soutien continu par le biais de ventes privées et de visites de galeries.

## **Soutien aux collectifs d'artistes**

Les collectifs d'artistes (comme le Long Haul/Corrid'Art) sont extrêmement bénéfiques pour la communauté des arts visuels. Non seulement ces groupes permettent à leurs membres de se soutenir mutuellement dans leur travail créateur, mais ils peuvent aussi exercer des pressions pour que les loyers d'ateliers demeurent abordables, ou organiser des événements collectifs pour faire connaître leur travail.

## **L'augmentation des loyers**

Trouver des espaces d'atelier abordables continue d'être un problème majeur pour les artistes visuels. Non seulement les artistes ont besoin d'un lieu de travail, mais ils ont aussi besoin d'espace pour le stockage et la présentation de leurs œuvres lorsque des collectionneurs ou des galeristes leur rendent visite. Il faudrait garantir l'accès à des locaux abordables si l'on souhaite favoriser la création et la production culturelle. Des lieux tels que le complexe De Gaspé et l'édifice Belgo pourraient être subventionnés à cette fin.